



114707 - Il veut regarder des films policiers

question

Je suis musulman. Je souhaite obéir au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) comme si je le voyais. Je crains Allah vraiment et surtout après avoir lu ce qui est dit de l'enfer. Je n'écoute pas la musique et ne regarde pas de films. Cependant je voudrais vous demander ce qui suit: ma vie serait ennuyante , si je ne regardais jamais, même pas les films qui portent sur des combats et la violence et dans lesquels il n' y a ni adultère ni femmes. M'est il permis de regarder des films policiers ou des films dans les quels n'apparaissent que des femmes voilées? Je ne peux pas me passer des films car je me suis habitué depuis ma tendre jeunesse à regarder des cartoons, ne serait ce que pour me distraire. Je suis célibataire..M'est il permis de regarder des films d'action? Je voudrais pratiquer la prédication au cours d'une étape postérieure de ma vie, en plus de mon emploi..Est-ce possible? Je ne suis pas un uléma mais je sais beaucoup de choses.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, votre crainte d'Allah et les effets sur vous du discours sur l'enfer montrent que vous êtes imprégné du bien et de la foi et que vous êtes apte à faire partie des pieux. Ceci constitue un bienfait dont Allah vous a comblé. Il ne faut pas faire preuve d'ingratitude envers ce bienfait que le Créateur vous a réservé. Il faut que vous vous empressiez à Lui rendre grâce en vous éloignant des péchés et en vous rapprochant de Lui par des actes d'obéissance. Rien n'est pire à opposer aux bienfaits que les péchés. Que de fois retire -t- on un bienfait d'un fidèle à cause d'un acte qu'il a commis par négligence alors qu'il se trouve sous le contrôle de Celui à qui rien n'échappe, le Transcendant et Très Haut qui n'oublie pas. Vous devriez savoir que la vie vraiment ennuyeuse est remplie d'errance, de désobéissance et d'égarement.



Deuxièmement, le visionnage des films dont vous avez parlé n'est pas exempt de perte de temps et d'argent. S'y ajoute des aspects condamnables comme la musique et la nudité. Nous vous conseillons d'éviter de regarder ces films qui affaiblissent votre foi et occupent votre cœur puisqu'ils comportent des éléments qui suscitent la colère d'Allah l'Auguste , le Très Haut. Ceci est contraire au repentir et à la droiture auxquels vous aspirez. Rendez votre repentir sincère envers Allah Très Haut. Cessez les atermoiements inspirés par Satan. Qui peut vous assurer que vous allez vivre encore (long temps) puis serez assister à vous repentir?

Quant à l'appel à Allah, il repose sur la condition de savoir à quoi on appelle et le choix d'une méthodologie saine fondée sur la sagesse, la bonne parole et la belle discussion. À ce propos , le Très Haut dit: **Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés.** (Coran,16: 125).

La possession de la qualité d'uléma n'est pas une condition sine quoi non pour la pratique de la prédication car chaque fois que vous apprenez une parcelle de vérité, vous avez l'obligation de la transmettre. Cependant, vous devez vous efforcer à acquérir le savoir religieux afin que votre appel soit soustendu par une claire connaissance. À ce propos , le Très Haut dit: **Dis : Voici ma voie, j'appelle les gens [à la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah! Et je ne suis point du nombre des associateurs** (Coran,12:108).

Allah le sait mieux.